



## Sanofi : supprimer les emplois ou répondre aux besoins ?

La recherche pharmaceutique est en profonde modification car les produits « faciles » à trouver, çà n'existe plus. Pourtant il reste encore de nombreux domaines thérapeutiques qui n'ont pas encore de solutions satisfaisantes, on peut penser en premier lieu aux cancers, Alzheimer, tuberculose, maladies nosocomiales qui sont des domaines thérapeutiques majeurs de santé sur lesquels les chercheurs de Sanofi travaillent ou ont travaillé. Mais pour les actionnaires, la recherche est une source de coût aux résultats aléatoires. Ce qui les intéresse ce sont les dividendes ! **Sanofi fait des milliards de bénéfices, mais ils veulent fermer la recherche à Montpellier et Toulouse.**

- 8,8 milliards d'euros de bénéfices en 2011 et 40 milliards sur les cinq dernières années.
- 35% des bénéfices sont reversés aux actionnaires. La direction a pour objectif d'augmenter cette part à 50% d'ici 2015.
- A peine les suppressions d'emplois annoncées, un des dirigeants de Sanofi percevait 500 000 € en vendant des stocks options.
- 614 emplois seraient supprimés à Toulouse, 200 autres à Montpellier. 20% des effectifs de la Recherche ont déjà été supprimés depuis 2 ans.

Durant tout l'été, les actions se sont poursuivies à Montpellier et Toulouse, notamment par les « jeudis de la colère ». Les personnels décident ensemble de la forme des mouvements. **SUD Chimie, et les Solidaires départementaux 31 et 34**, sont pleinement impliqués dans la lutte, animée par l'intersyndicale. **Le 13 septembre, un rassemblement se tient à Toulouse, avec une présence de délégations des différents sites de Sanofi et les organisations qui soutiennent cette lutte au plan national** ... dont bien entendu l'Union syndicale Solidaires.

## Contre l'austérité permanente du Pacte budgétaire !

Le président de la République veut faire ratifier au plus vite par le Parlement le **Traité pour la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG) de la zone euro**, plus connu sous l'intitulé de « **Pacte budgétaire** », tel qu'il a été signé par Nicolas Sarkozy le 25 mars. Pourtant, les faibles mesures « de croissance » annoncées le 29 mai ne constituent en rien la « **renégociation** » promise par le candidat François Hollande d'un traité qui « **ajoute l'austérité à l'austérité** ».

**Ce Pacte budgétaire aggrave les politiques néolibérales prônées depuis des années** et qui ont mené aux problèmes actuels de la zone euro. Il représente d'abord une absurdité économique. En imposant que le « **déficit structurel** » d'un État soit inférieur à 0,5 %, il va obliger à des coupes drastiques dans les dépenses publiques [...] Or nous avons besoin au contraire de développer et de rénover les services publics et la protection sociale pour répondre aux nombreux besoins non satisfaits, réduire les inégalités sociales et réaliser l'égalité entre les femmes et les hommes. Nous avons besoin d'investissements publics considérables pour financer la transition énergétique, réduire les pollutions, assurer la reconversion écologique des modes de production et de consommation, créer des millions d'emplois [...] **Dans une Europe où les clients des uns sont les fournisseurs des autres, cette orientation engagée depuis deux ans amène aujourd'hui la récession généralisée** [...] Dès 2013, selon une étude du FMI lui-même, ramener le déficit de la France à l'objectif de 3% du PIB créera automatiquement 300 000 chômeurs de plus. La réduction des recettes fiscales qui en résultera rendra encore plus difficile la réduction des déficits, que l'austérité était censée favoriser, « **justifiant** » ainsi un nouveau tour de vis, etc.

Économiquement stupide, **ce Pacte budgétaire est socialement insupportable** car les « **programmes d'ajustement structurel** » aujourd'hui imposés à la Grèce et aux autres pays en difficulté réduisent les protections, accroissent les inégalités et touchent le plus durement les populations les plus précaires - femmes, jeunes, ouvriers, immigré-es. Loin d'éviter aux pays du Nord de l'Europe de subir le sort de ceux du Sud, ce Pacte entraîne toute l'Union dans une spirale dépressive qui risque de généraliser la pauvreté. Ce serait un recul sans précédent depuis la Seconde Guerre mondiale. **Enfin, ce Pacte budgétaire représente un déni démocratique** [...] Il place l'économie en pilotage automatique, soumise à des normes destinées à rassurer des marchés financiers dont la puissance n'est pas remise en cause.

Nous ne l'acceptons pas [...] C'est pourquoi, nous, les organisations signataires de ce texte refusons ce Pacte budgétaire qui engage l'avenir. Nous demandons qu'un large débat démocratique ait lieu afin que les citoyen-es puissent s'emparer de ce sujet décisif et se prononcer à son propos [...] Pour créer ce débat démocratique, nous appelons à renforcer les collectifs locaux déjà existants - notamment ceux pour l'audit citoyen de la dette publique -, à en créer de nouveaux le cas échéant [...] nous organiserons des manifestations dont une grande **manifestation unitaire à Paris le dimanche 30 septembre**.

Aitec-IPAM, AC !, ANECR, Attac, CADTM, Cedetim-IPAM, CDDSP, CNDF, Les Économistes Atterrés, Fondation Copernic, Front de Gauche, Marches Européennes, NPA, Résistance Sociale, **Union syndicale Solidaires**, Sud BPCE appellent à **manifeste le 30 septembre**.

## Droits égaux pour tous les travailleurs/ses du rail

**SUD-Rail organise un rassemblement national à Lyon le 24 septembre, pour exiger un même statut et les mêmes règles sociales pour tous les salarié-es du secteur ferroviaire.** Au contraire, tous les patrons (du privé mais aussi de la SNCF) misent sur la « concurrence » qui permet le dumping social et une exploitation renforcée des salariées. Cette manifestation est aussi l'occasion de redire notre **refus de la privatisation du transport ferroviaire régional de voyageurs** ... réclamée dans l'avis du Conseil Economique Social et Environnemental approuvé par MEDEF, CGPME, CGT, UNSA, UNEF, etc.

## Télécommunications : *Envergure* en grève pour l'emploi

**Des milliers d'emplois en jeu.** SUD PTT et CGT manifestaient jeudi 9 août avec les salariés d'Envergure pour exiger de la direction de France Télécom qu'elle « fasse le nécessaire pour embaucher ou reclasser l'ensemble des salariés/artisans » des entreprises de sous-traitance dont les emplois sont menacés, suite à la révision à la baisse des contrats. En Ile-de-France, ce sont environ 150 à 200 salarié-es ou artisan-es qui sont menacé-es, dont certain-es ont déjà acquis une ancienneté et des compétences de près de 20 ans dans la sous-traitance de France Télécom. La situation est similaire dans toutes les régions et ce sont des milliers d'emplois qui sont aujourd'hui en jeu !

**Les salariés d'Envergure en lutte !** La société francilienne de sous-traitance Envergure est aujourd'hui en redressement judiciaire et ce sont 150 emplois, dont 90 directement liés à France Télécom, qui sont sur la sellette, avec par ailleurs de lourds problèmes de gestion. Technicien-es d'intervention et technicien-es dans les répartiteurs, durant le mouvement de grève, ils et elles ont bloqué cinq établissements de France Télécom, à Paris (Philippe Auguste), dans le 91 (Viry), dans le 92 (La Défense) et dans le 94 (Champigny et Créteil).

**La moralisation de la sous-traitance.** SUD PTT refuse la pseudo-fatalité de baisse des investissements alors que la modernisation d'un réseau haut débit est plus que jamais à l'ordre du jour. Elle exige des opérateurs qu'ils assurent leur « responsabilité sociale » vis à vis des entreprises sous-traitantes, en pérennisant les contrats ou en recrutant les salarié-es concerné-es ! De nombreuses entreprises sous-traitantes ont aujourd'hui des pratiques sociales d'un autre âge. C'est la conséquence des pressions permanentes à la baisse des coûts. Aujourd'hui, France Télécom souhaite faire des contrats de sous-traitance avec de grandes entreprises... qui vont elles-mêmes sous-traiter ! SUD PTT conteste aussi ces pratiques de sous-traitance en cascade : la meilleure moralisation de la sous-traitance, c'est l'embauche des salarié-es concerné-es !

## Librairie *Camponovo* à Besançon (25) : la lutte continue



Depuis des mois, les salarié-es de cette librairie de Besançon sont confronté-es aux annonces successives de son PDG qui, de projet de vente en projet de fermeture, ne semble avoir qu'une idée : liquider ce lieu d'échanges et de culture, brader les emplois. Longtemps, la direction a laissé entendre que cette issue était la conséquence de la présence de personnel irréductible à Besançon (c'est-à-dire de salarié-es ayant choisi d'avoir des délégué-es SUD !), mais les librairies de Dijon et Vesoul, qui appartiennent au même Jean-Jacques Schaer, sont dans la même situation !

Dernière décision patronale : la librairie est fermée depuis le 1<sup>er</sup> septembre pour environ 5 semaines. **Les salarié-es sont donc en « chômage technique », alors que la librairie fonctionnait très bien !** Le 31 août, ils et elles ont organisé une nouvelle manifestation de soutien, rassemblant le personnel et des usagers du lieu. L'incertitude demeure, mais les salarié-es de *Camponovo* ne baissent pas les bras, bien au contraire.

## Santé : Saint-Maurice (94) en lutte contre le double-statut

Une « première » dans la Fonction Publique Hospitalière : l'Agence Régionale de Santé et la direction des Hôpitaux de Saint-Maurice (Val de Marne) instaurent l'inégalité de traitement entre les personnels hospitaliers. Dans le cadre de la fusion de l'hôpital Esquirol et de l'hôpital national de Saint-Maurice, les personnels sont confrontés à une situation inique : leurs déroulements de carrière seront différents selon qu'ils auront été recrutés avant ou après la fusion !

Suite à diverses mobilisations en avril, mai, juin, avec notamment un rassemblement devant le Ministère de la Santé, celui-ci avait chargé l'ARS (Agence Régionale de Santé) de superviser les négociations locales. Ainsi la direction des Hôpitaux de Saint-Maurice soumet à la signature des organisations syndicales représentatives (SUD Santé sociaux et CGT) un protocole introduisant une rupture d'égalité de traitement entre agents titulaires, pourtant tous régis par le titre IV de la Fonction Publique Hospitalière. Ainsi les agents recrutés avant le 1<sup>er</sup> janvier 2011 bénéficieraient d'un déroulement de carrière plus rapide que leurs collègues recrutés après cette date, soit depuis la fusion.

Alors que tous les points du volet social du nouvel établissement ont été négociés avec un souci d'aplanir les inégalités entre les agents des deux sites, la direction, encouragée par l'ARS, propose paradoxalement de recréer deux systèmes. **Aucun argument financier ne peut justifier l'instauration d'une telle discrimination qui signera, à terme, un recul général dans la carrière de l'ensemble des agents.** Le Ministère de la Santé ne peut se soustraire aux exigences d'égalité des chances, prônées par le gouvernement et innover dans la discrimination des personnels. **C'est ce qu'a confirmé l'Assemblée Générale réunie le 4 septembre, qui a rejeté ce protocole.** Les syndicats ont demandé la réouverture de négociations, pour améliorer le protocole sur différents points et sans intégration de la discrimination envisagée par la direction.

## Banques : les salarié-es du CIF manifestent le 13 septembre

Après la dégradation de la note du *Crédit Immobilier de France* par Moody's, les portes de refinancement se sont fermées et un adossement est devenu urgent. Le projet avec la Banque Postale tombe à l'eau. La garantie de l'Etat contraint les sociétés du CIF à stopper la production et à l'arrêt de l'activité. C'est la petite mort du CIF. **L'avenir de 2 500 salarié-es est directement menacé ! Il faut y ajouter les conséquences sur l'emploi dans le secteur du logement social.**

Par ailleurs, la fin du CIF signifierait l'impossibilité de poursuivre les prêts immobiliers pour des dizaines de milliers de personnes aux revenus modestes. **L'intersyndicale (CFDT, CFTC, CGT, SUD, UNSA) organise une manifestation à Paris, le 13 septembre.** Les salarié-es de toutes les agences du Crédit Immobilier de France exigent un plan de continuation de l'activité du CIF, pas un « plan social » pour liquider l'entreprise !

## Université : exclus pour avoir défendu le service public ?

*L'Université Paris-1 a engagé depuis le mois de mai quatre procédures disciplinaires à l'encontre de syndicalistes étudiants de SUD et de l'UNEF. Comparissant le mardi 11 septembre devant la formation de jugement de la commission disciplinaire pour « troubles à l'ordre public », les syndicalistes risquent l'exclusion de l'Université.*

À DEUX REPRISES ET À QUELQUES JOURS D'INTERVALLES, LES SYNDICALISTES ÉTUDIANTS ONT SUBI LES CARENCES ET LES DÉRIVES DE LA PRIVATISATION DE L'UNIVERSITÉ.

Le 3 avril, jour des élections aux conseils centraux de Paris 1, une dizaine de membres du MET (Mouvement des Etudiants, branche étudiante de l'UNI), extérieurs à l'Université, ont pénétré l'enceinte de Tolbiac sous la bienveillance des vigiles privés : aucun contrôle de carte n'avait été mis en place malgré la tenue du scrutin. Une altercation prévisible s'est alors produite entre les militants syndicaux venus défendre la démocratie universitaire et le service public d'éducation, et le groupe d'extrême droite venu, pour « se frotter aux gauchistes », selon les termes de leur président, présent au moment des faits.

Suite à ces événements, trois militants de SUD Etudiant font l'objet de poursuites disciplinaires engagées par le directeur du centre de Tolbiac, alors qu'aucun membre du MET, dont les identités étaient pourtant connues, n'a été inquiété. Cette partialité manifeste de l'administration démontre que l'arbitraire des poursuites s'explique par le fait qu'il s'agit de militants actifs qui luttent contre les transformations managériales de l'Université et défendent un véritable service public de l'enseignement supérieur. Durcissant encore ses méthodes, l'Université Paris-1 a réprimé le 12 avril une réunion publique de l'UNEF. A plusieurs reprises, les services de sécurité (privés) ont chargé violemment les étudiant-es. Une militante fut à cette occasion gravement blessée au genou après avoir été projetée de l'estrade de l'amphithéâtre et cela lui a valu plusieurs mois d'Interruption Temporaire de Travail. Pour dégager sa responsabilité, le même chef de centre a demandé l'ouverture d'une procédure disciplinaire contre un militant de l'UNEF présumé organisateur des événements. **Il faut en finir avec ces méthodes répressives et violentes !**

**Pour mettre fin au cycle provocation/répression, pour défendre le service public d'éducation, pour exiger la relaxe des syndicalistes, un rassemblement est organisé le 11 septembre, jour du conseil de discipline.**

## Solidaires Justice interpelle la Garde des Sceaux

En juillet, on comptait 67 000 détenu-es dans les prisons françaises, soit une surpopulation carcérale de 117%. Pour faire face à cette situation, le Contrôleur général des lieux de privation de libertés a fait des propositions ; pour Solidaires Justice, certaines doivent être prises en compte : la réflexion sur l'efficacité de l'emprisonnement dans nombre de cas, la révision de la politique d'aménagement des peines (placements extérieurs, régime de semi-liberté, modalités du contrôle judiciaire, etc.). **Il n'en reste pas moins qu'il manque 4 000 emplois de personnel de surveillance dans les services pénitentiaires.** Ceci a des conditions dramatiques sur les conditions du travail (nombreuses heures supplémentaires, repos supprimés, ...), mais aussi sur la prise en charge des détenu-es. **Le taux de suicides parmi les surveillant-es pénitentiaires est supérieur de 31% à celui de l'ensemble de la population ; parmi les détenu-es, on déplore 110 suicides en 2011.** Des revendications anciennes et répétées, sur le déroulement de carrière, la formation, la définition des missions, doivent aussi être prises en compte. Solidaires Justice a demandé à rencontrer la Ministre...

## Entreprises de moins de 11 salarié-es

Les salarié-es des entreprises de moins de onze personnes voteront entre le 24 novembre et le 12 décembre. **Un tract et des affiches sont adressés aux organisations Solidaires** pour des diffusions publiques (gares, marchés ou des sites à forte concentration de « TPE » comme les centres commerciaux, zones commerciales, etc.). **La priorité pour l'instant ? Recenser le maximum de contacts salarié-es travaillant dans ces « TPE ».**

